





Activité de carte postale *On ne joue pas avec les droits*

Célébrez la journée nationale de l'enfant (le 20 novembre) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en envoyant une carte postale au Parlement! L'article 12 de la CDE stipule que tous les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes devraient considérer les idées des enfants lors de la prise de décisions qui les concernent.

But de la carte postale

- Promouvoir la participation des enfants en les encourageant à partager leurs idées avec les décideurs.
- Promouvoir les valeurs positives telles que l'inclusion, le respect pour la diversité, la responsabilité et la coopération.

Comment utiliser la carte postale

- 1. Choisissez une des activités suivantes avant de commencer l'activité de carte postale pour informer les enfants de leurs droits :
 - Dessine-moi un droit (activité 45)
 - J'ai le droit de... (activité 28)
 - Le Twister des droits humains (activité 16)
- 2. Après la discussion de groupe, distribuez les cartes postales et demandez aux enfants de lire ce qui est écrit sur la carte postale.
- 3. Dites au groupe qu'ils peuvent toujours écrire à un membre du Parlement du Canada pour partager leurs idées, et qu'il n'y a aucun coût pour envoyer leur lettre! Rappelez aux enfants qu'ils ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes, y compris les représentants élus et les décideurs gouvernementaux, devraient écouter et prendre leurs idées au sérieux.
- Fournissez des marqueurs ou des crayons de couleur aux enfants et demandez-leur de dessiner ou d'écrire ce que les droits des enfants signifient pour eux.
- Les cartes postales sont pré- adressées au Premier ministre du Canada – l'affranchissement est gratuit!

Les enfants peuvent choisir de remplacer le nom du Premier ministre du Canada sur la carte

postale par le nom de leur député local afin de partager leurs idées avec d'autres décideurs politiques. Utilisez le lien ci-dessous pour aider les enfants à apprendre où trouver le nom de leur député local :

http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/constituencies

- 6. Si vous incluez une adresse de retour de votre organisation ou votre école, vous recevrez peutêtre une réponse du Premier ministre!
- 7. Les enfants peuvent également choisir de partager leur carte avec un adulte qui est personnellement important pour eux (famille, ami, professeur, entraîneur, etc.) Remarque : Les timbres sont nécessaires si un enfant décide d'envoyer à un membre de la famille, un ami ou un enseignant.
- 8. Les cartes postales et ses activités sont un moyen de sensibilisation aux droits humains et peuvent être utilisées à l'année longue.

Partager et envoyer la carte postale

- 9. Nous aimons lorsque vous partagez les dessins des enfants! Prenez des photos des cartes postales puis partagez-les sur Facebook, Twitter et Instagram (#PlayItFair). Vous pouvez également nous les envoyer à Equitas (ascote@equitas.org).
- 10. Recueillez les cartes postales complétées de votre groupe et postez-les.



Comment commander la carte postale?

Les cartes postales sont **disponibles gratuitement** (quantités limitées). Veuillez nous
contacter par courriel au ascote@equitas.org